

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

12/11/14

Dossier complet le

12/11/14

N° d'enregistrement

F04114P0073

1. Intitulé du projet

Défrichement de 2,32 ha sur la commune de XERTIGNY dans le cadre du renouvellement et de l'extension de la carrière existante

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS TISSERAND

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

TISSERAND Régis - Président du Conseil d'Administration et Administrateur

RCS / SIRET

3 0 5 8 0 0 6 7 4 0 0 0 1 5

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a	Défrichement de 2 ha 32 a 00 ca

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement de 2 ha 32 a de hêtraie-chênaie acidiphile traitée en futaie et gérée par l'ONF (boisement communal soumis au régime forestier).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est l'extension de la carrière de granulats de la SAS TISSERAND.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé en 4 phases:

- 9ème année : 6 000 m² (correspond à la phase 3 d'extraction + 10 m au Nord + 5 m à l'Est)
- 15ème année : 5 800 m² (correspond à la phase 4 d'extraction + 10 m au Nord + 5 m à l'Est)
- 20ème année : 5 400 m² (correspond à la phase 5 d'extraction + 10 m au Nord + 5 m à l'Est et à l'Ouest)
- 25ème année : 6 000 m² (correspond à la phase 6 d'extraction + 10 m au Nord + 5 m à l'Est et à l'Ouest)

Les terrains sur l'emprise des 2 premières phases d'extraction ont déjà été autorisés au défrichement dans le cadre de la précédente autorisation d'exploiter.

Le défrichement interviendra en automne-hiver.

Les terrains seront décapés annuellement à la belle saison, laissant une couverture herbacée et arbustive au sol après le défrichement.

L'évacuation des grumes se fera depuis le chemin desservant le lieu-dit "les Débans" au Nord de l'emprise à défricher.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement; la phase d'exploitation concernera la carrière.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation d'exploiter une carrière (rubrique 2510) et une installation de traitement des matériaux (rubrique 2515).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie à défricher	2 ha 32 a 00 ca

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Lieu-dit "Les Fays des Boeufs"
Parcelle AK 32 (pp)
88220 XERTIGNY

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 ° 24 ' 00 " 9 Lat. 47 ° 59 ' 21 " 4

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Rédaction du dossier en cours

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à l'extension de la carrière par la SAS TISSERAND

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Hêtraie-chênaie acidiphile traitée en futaie et géré par l'ONF

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Modification n°1 du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 23/10/2014.
- Terrain classé en "NE" (Zone naturelle d'Extraction) où est autorisé l'exploitation de la carrière et tous les équipements nécessaires à l'activité.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II n°410030456 "Vôge et Bassigny" couvrant plus de 140 000 ha
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC FR4301344 et ZPS FR4312015 "Vallée de la Lanterne" à 5 km au Sud-est de l'emprise
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de biotope pour les oiseaux et les mammifères - Risque de mortalité en cas de défrichement pendant la période de reproduction des oiseaux - Suppression de la végétation - Réduction de la largeur d'un corridor de déplacement Impact faible.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace non directement liée au défrichage mais au projet d'extension de la carrière: suppression de 2,32 ha de bois communaux soumis au régime forestier (0,1% de la surface boisée sur le territoire communal). La remise en état sera à vocation écologique. Impact faible sur l'occupation des sols et le milieu naturel.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emploi de tronçonneuse pour l'exploitation des grumes. Grumier. Impact très limité en ampleur et dans le temps (correspond à une exploitation normale de la forêt).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'une partie du boisement. Modification du paysage. Impact faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité concernée: sylviculture Perte de surface boisée. L'impact est très faible au regard de la surface boisée communale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Étude d'impact nécessaire, bien que la surface à défricher ne couvre que 2,32 ha.
Il s'agit d'un boisement feuillu soumis au régime forestier faisant l'objet d'une gestion sylvicole.
Les effets concernant le défrichement et les mesures ont été traités dans le cadre du projet de carrière.

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14752*01

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation
d'une étude d'impact Cerfa n° 14734*01

Personne physique

Nom Prénom
Adresse
Numéro Extension Nom de la voie

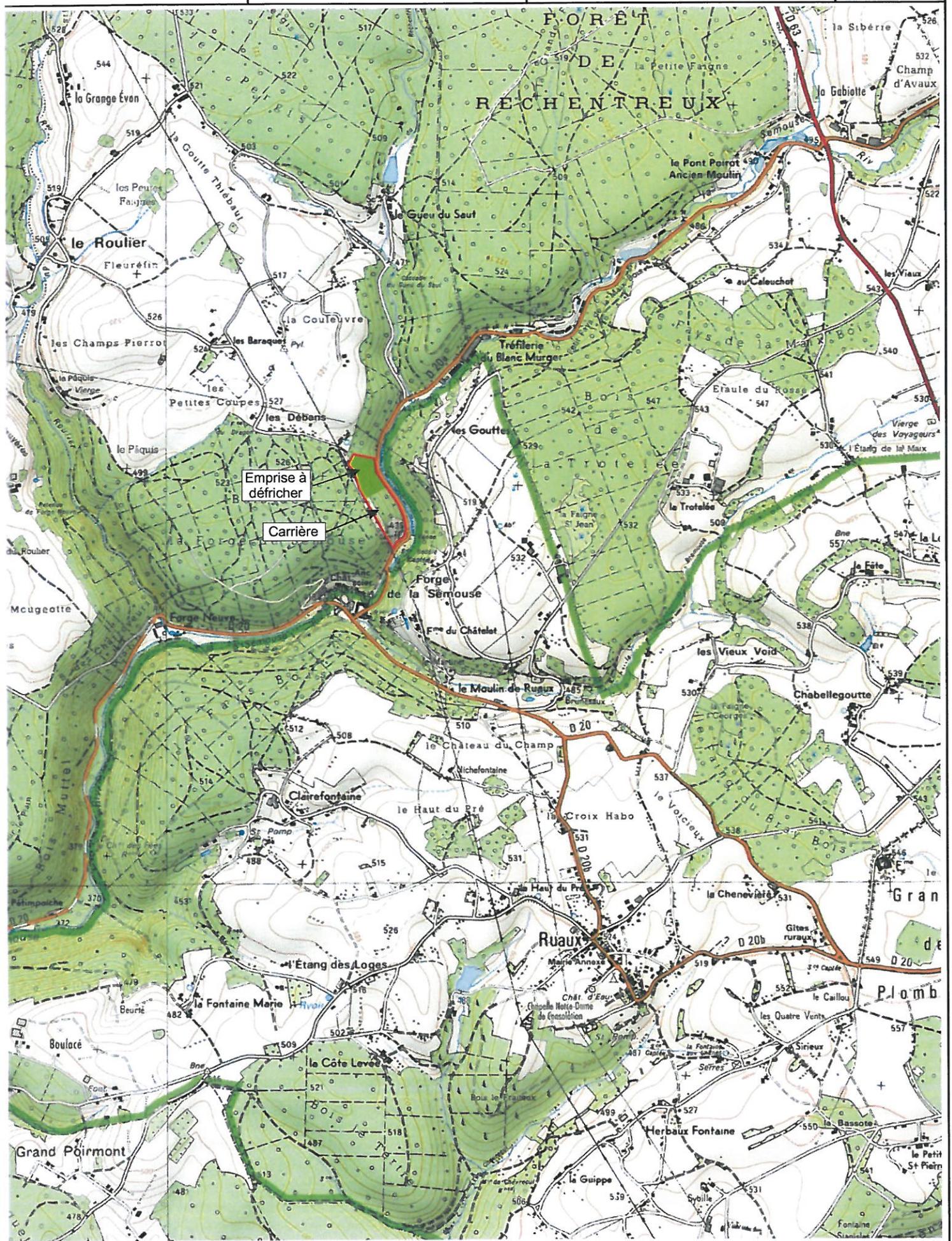
Code Postal Localité Pays
Tél Fax
Courriel @

Personne morale

Adresse du siège social
Numéro 4 Extension BIS Nom de la voie AVENUE JACQUES
 PARISOT
Code postal 70800 Localité MAGNONCOURT Pays FRANCE
Tél 03 84 49 03 32 Fax 03 84 94 21 26
Courriel sas-tisserand @ orange-fr.

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom TISSERAND Prénom Régis.
Qualité PDG
Tél 03 84 49 03 32 Fax 03 84 94 21 26
Courriel sas-tisserand @ orange-fr.



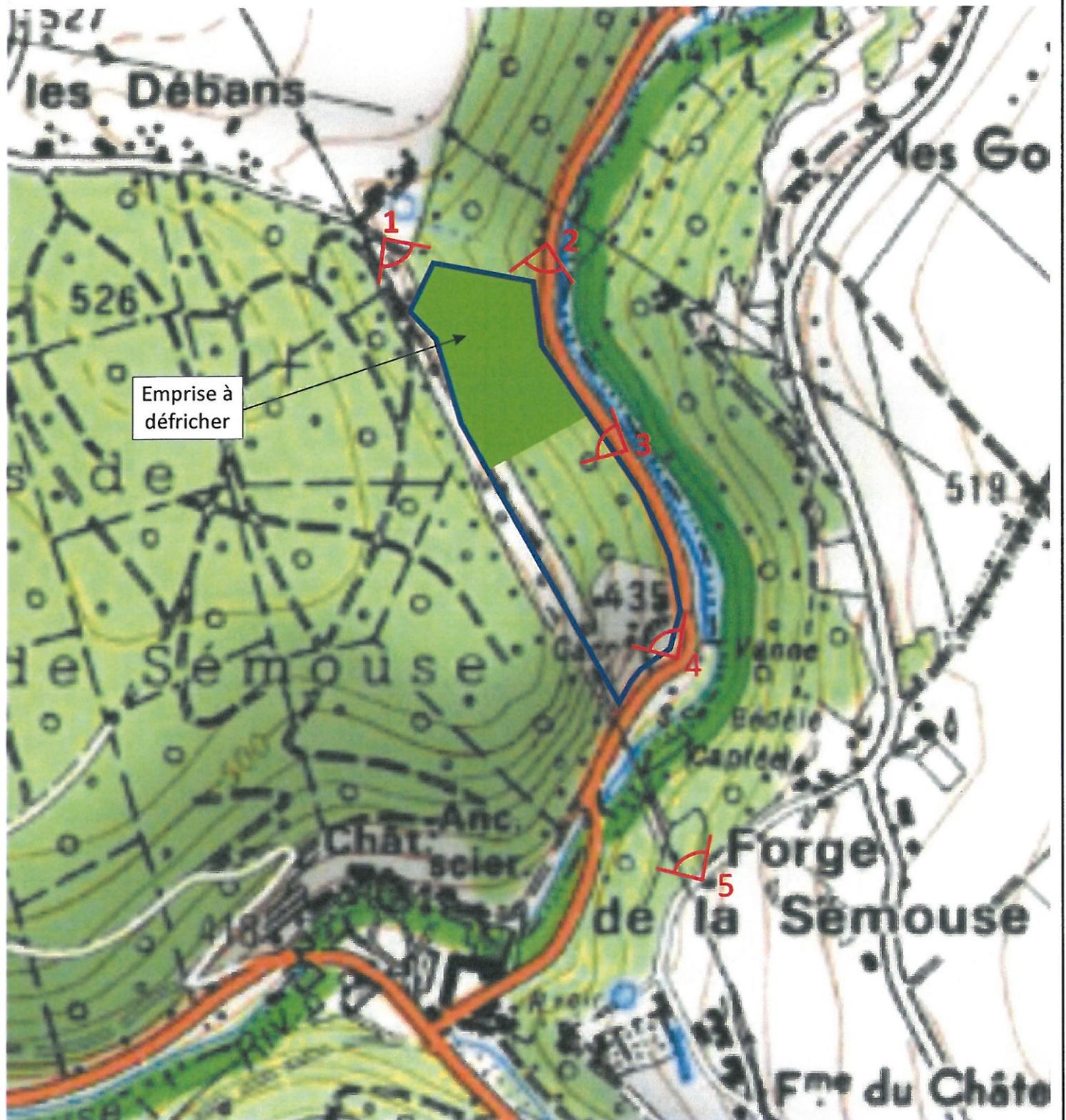




Photo 1: bois à défricher en retrait de la lisière, non directement visible



Photo 2: bois à défricher depuis la Rd20a clairement visible du fait de sa position topographique



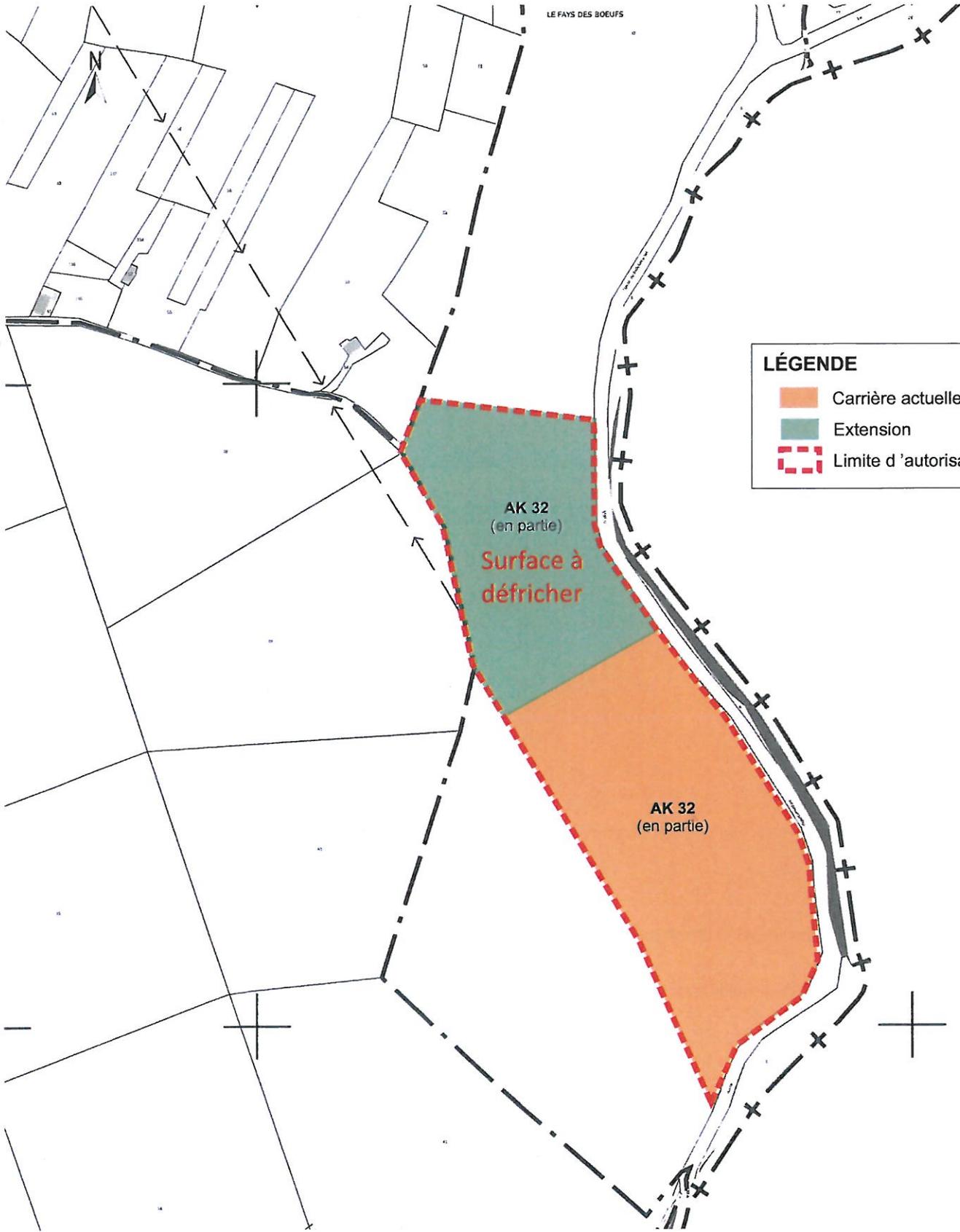
Photo 3: bois à défricher depuis la Rd20a (vue vers le Nord)



Photo 4: bois à défricher visible en arrière plan, depuis l'entrée de la carrière



Photo 5: bois à défricher vue depuis l'habitation au lieu-dit « Forge de la Sémouse » située à environ 550m de la lisière, dans l'axe de la ligne EDF ménageant une fenêtre de perception dans les boisements formant un écran efficace depuis le côté Est de la vallée



LÉGENDE

-  Carrière actuelle
-  Extension
-  Limite d'autorisation

AK 32
(en partie)

Surface à
défricher

AK 32
(en partie)



-  Plantation de résineux (CB 83.31)
-  Hêtraie acidocline à luzule blanchâtre (CB 41.111 - Hab. 9110-1)
-  Hêtraie acidophile à canche flexueuse et ronce latente (CB 41.111 - Hab. 9110-1)
-  Hêtraie-chênaie acidiphile fraîche à canche flexueuse (CB 41.111 - Hab. 9110-1)
-  Lande à fougères (CB 31.86)